

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

L'eau que vous consommez provient d'un
réseau de distribution dénommé : **SIAEP DIEPPE-DAMLOUP**

Ce réseau est la propriété de : **SIAEP DIEPPE-DAMLOUP**

Il est exploité par : **SIAEP DIEPPE-DAMLOUP**

Informations sur les installations qui desservent votre réseau distribution

Captage(s) : **SOURCE DU BOIS FUMIN**

Traitement : **AUCUN**

Qualité de l'eau distribuée en 2009

Escherichia coli (n/100 ml) et Entérocoques (n/100 ml)	
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des germes pathogènes.	
Nombre de mesures :	10
Pourcentage de prélèvements non conformes	40%
Limite de qualité	0

Turbidité (NFU)	
Elle exprime la quantité de particules en suspension dans l'eau. elle peut être favorisée par la pluviométrie ou la présence naturelle de fer dans l'eau.	
Nombre de mesures :	4
Valeur maximale atteinte :	0.79
Valeur moyenne :	0.47
Référence de qualité	2

Nitrates (mg/l)	
Nombre de mesures :	4
Valeur maximale atteinte :	1.7
Valeur moyenne :	1.33
Limite de qualité	50

Titre hydrotimétrique (°F) ou Dureté	
Teneur en calcium et magnésium dans l'eau	
Nombre de mesures :	4
Valeur maximale atteinte :	20.2
Valeur moyenne :	19
Limite de qualité	Néant

Fluor (mg/litre)	
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite réglementaire de 1,5 mg/litre a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire	
Nombre de mesures :	0
Valeur maximale atteinte :	
Valeur moyenne :	
Limite de qualité	1.5

Pesticides (microgramme/litre)				
Substances le plus souvent détectées	Limite de qualité	Nb de mesures	Valeur maxi.	Valeur moy.
Atrazine	0.1	0		
Atrazine déséthyl	0.1	0		
Atrazine-2-hydroxy	0.1	0		
Isoproturon	0.1	0		
Hexazinone	0.1	0		
Dinoterb	0.1	0		
Bentazone	0.1	0		
Fluroxypir	0.1	0		
Phosphate de Tributyle	0.1	0		
Somme des pesticides	0.5	0		

Conclusion sanitaire

Eau de mauvaise qualité bactériologique.

Eau de qualité satisfaisante sur le plan physico-chimique.

Recommandations sanitaires

- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.
- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide (boisson et cuisson des aliments)
- Réservez les traitements complémentaires, tels que les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont en effet sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et peuvent être source de problèmes. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.

Note à joindre à la facture d'eau (arrêté du 10 juillet 1996) - Cette fiche peut être reproduite sans ajout, ni suppression